

CAP COIFFURE

Fonctions

Le titulaire du « Certificat d'aptitude professionnelle Coiffure » est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure.

Il assure également le conseil et la vente concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 16 à 25 ans.
- Posséder le niveau scolaire minimal souhaitable : fin classe de 3^{ème}.
- Signer un contrat d'apprentissage, d'une durée de deux ans, avec un employeur.

Formation et rythme d'alternance

- 2 ans de formation.
- Au CFA, 12 stages d'une semaine (soit 400 h de formation) par année. Les autres semaines se déroulent dans l'entreprise formatrice.

Enseignements dispensés au CFA

Domaine professionnel

- Pratique.
- Technologie.
- Sciences appliquées.
- Prévention santé environnement.
- Arts appliqués.

Domaines généraux

- Français et Histoire-Géographie.
- Anglais.
- Mathématiques-Sciences.
- Education physique et sportive.



CFA Interprofessionnel de la Loire Les Mouliniers

28, rue des Mouliniers
BP 60098
42010 Saint-Etienne cedex 2
Tél. 04 77 59 31 80 – Fax 04 77 59 31 99
www.cfa-mouliniers.com